

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 2 (1914)

Heft: 21

Artikel: De-ci, de-là...

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249624>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

choises pour l'exploitation des restaurants sans alcool ; en outre des écoles de dentelles de Coppet et d'autres du même genre. Ces différentes institutions qui fonctionnent à l'Exposition de Berne feront l'objet de ma prochaine lettre.

Marguerite GOBAT.

Le Congrès abolitionniste de Portsmouth

Un Congrès abolitionniste contre la réglementation de la prostitution s'est tenu à Portsmouth du 15 au 18 juin 1914.

Chaque année, la Fédération, qui groupe de nombreuses associations nationales et locales, se réunit en conférence ou congrès pour étudier les diverses questions qui entrent directement ou indirectement dans le champ de son activité.

La Fédération a à son actif de brillantes victoires. Fondée par Joséphine Butler, en Angleterre, elle a déjà, par son inlassable persévérance et le concours d'hommes éminents, déraciné le mal dans bien des pays comme la Hollande, les pays scandinaves, l'Italie, l'Angleterre.

La Fédération se place au triple point de vue : moral, juridique et hygiénique. Elle combat la réglementation policière de la prostitution comme une monstruosité morale. Elle déclare que l'arbitraire sur lequel elle est édiflée est un véritable crime juridique — et quand on en connaît les détails, cette expression n'est pas trop forte. — Enfin elle affirme que cette réglementation qui prétend faire de la prophylaxie sanitaire, est une vaste erreur hygiénique, anti-scientifique et d'une protection absolument illusoire.

Ces conclusions sont celles d'une multitude d'hygiénistes, de juristes, de sociologues, de penseurs et d'écrivains sociaux de tous genres. La Fédération a déclanché dans le monde un formidable mouvement de protestation contre un régime qui met au ban de la société, toute une classe de femmes que l'intervention des polices d'Etat place hors du droit commun. Là où elle a remporté la victoire, les faits, les statistiques, les commissions d'enquête, les congrès scientifiques ont démontré qu'elle avait raison.

L'Angleterre est depuis 1886 débarrassée de la police des mœurs. Personne ne songerait à revenir à ce régime de moyen âge sanctionné par le code Napoléon. Mais les Anglais travaillent toujours. Ils continuent à éduquer l'opinion et leur expérience donne à ces travaux une importance de premier plan.

Le Congrès de Portsmouth a affirmé de nouveau, à la suite de travaux remarquables, les principes abolitionnistes. Il a d'abord rendu hommage à la mémoire de M^{me} Butler, cette femme du monde qui s'est lancée dans cette grande lutte pleine de périls, avec un courage infatigable, proclamant l'unité de la loi morale entre les sexes.

Il a consacré une séance à parler du président de la Fédération, M. James Stuart, membre du Parlement, mort dernièrement et qui fut le bras droit de M^{me} Butler.

Il a nommé, à son remplacement, M. Yves Guyot qui, sans avoir connu l'initiative de M^{me} Butler, avait commencé, en France, la célèbre campagne contre le régime honteux de la police des mœurs, ce qui lui a valu 3000 fr. d'amende et six mois de prison.

Le Congrès a entendu les rapports de l'Evêque de Winchester, de M^{me} Avril de Sainte-Croix, de M^{lle} Buchner, de M^{lle} Hélène Wilson, docteur en médecine, de M. Yves Guyot (présenté, en l'absence de ce dernier, retenu malade à Paris, par M. A. de Morsier), de M. Tarring, président de la branche anglaise.

Il a discuté les travaux de M^{lle} Reynolds (New-York) et A. de Meuron (Genève) sur la responsabilité du législateur ; de M. Dawson (Angleterre) et M^{me} Scheven (présidente de la branche allemande) sur l'action possible des autorités locales ; du D^r Santo Liquido, directeur général de la santé du Royaume d'Italie, sur la prophylaxie sanitaire ; du D^r Lomholt, sur le système danois, et du D^r Skinner, sur les résultats prophylactiques obtenus dans l'armée anglaise.

Nous ne pouvons nommer ici tous ceux et celles qui ont pris part aux longues discussions auxquelles ont donné lieu ces importants travaux.

La conclusion qui s'en dégage c'est l'échec complet du système policier dans le traitement des maladies et la nécessité de revenir aux méthodes de droit commun sanctionnant la morale une pour les deux sexes.

Le rapport de M. Santo Liquido est un document de première valeur par les conclusions qu'il contient relatives aux travaux du Comité permanent du Bureau international d'hygiène publique et aux réformes réalisées en Italie. Genève y est citée et malheureusement n'y tient guère une place d'honneur puisque, seule en Suisse, elle continue à appliquer l'abominable système.

Le Congrès de Portsmouth, admirablement organisé par le Comité anglais, celui de Portsmouth même qui comptait plusieurs notabilités, et préparé par la Commission administrative, dont le siège est à Genève, marquera certainement dans les annales de la Fédération. Il a été une nouvelle démonstration de ce qu'en dehors de l'unité de la loi morale qui supprime tout arbitraire contre la femme, du droit commun quant à la répression et de la libre prophylaxie sur une base libérale et scientifique, il n'y a qu'erreur, injustice et illégalité.

A. de MORSIER.

De-ci, De-là...

Nos lecteurs apprendront sans doute avec le même plaisir que nous que l'Ecole d'Horticulture de la Corbière, dont nous avons parlé ici même, et dont la fondatrice, M^{lle} J. de la Rive, est une de nos collaboratrices et une des amies de notre cause, a obtenu un troisième prix à l'Exposition nationale.

Toutes nos félicitations pour cette récompense, comme pour cette très suggestive exposition.

Ajoutons que M^{lle} de la Rive recevrait volontiers en juillet une élève temporaire, désireuse de faire un mois de jardinage.

* * *

Les journaux nous annoncent la mort, à l'âge de 71 ans, de la baronne Bertha de Suttner, l'ardent apôtre du pacifisme.

Peu de femmes étaient connues autant qu'elle, et son roman *Bas les Armes!* a été dans toutes les mains. On affirme que c'est lui qui avait inspiré au tsar Nicolas l'idée du premier Congrès de La Haye. En tout cas, il appartenait à une femme de faire entendre ces paroles vibrantes contre les horreurs barbares des guerres, qui déshonorent notre civilisation.

La baronne de Suttner avait reçu, en 1910, le prix Nobel pour la paix.

* * *

Une autre lauréate du prix Nobel, M^{me} Selma Lagerlof, la romancière de grand talent, a été élue membre de l'Académie suédoise. C'est la première femme appelée à faire partie de cette assemblée, qui compte dix-huit membres, et fut fondée par Gustave III, en 1786.

L'Académie française ne suivra-t-elle pas bientôt cet exemple ?

* * *

Un impôt original.

Le Conseil colonial du Congo belge discute, en ce moment, une

nouvelle forme, peu banale, de l'impôt sur la fortune: c'est un impôt sur la polygamie dont est rédevable « tout homme de couleur résidant sur les territoires, pour chacune des femmes valides du contribuable, au-dessus d'une unité ». Il paraît qu'au Congo le nombre des femmes est le principal « signe extérieur de la richesse ».

Et il y a encore des gens qui s'étonnent que nous ne trouvions pas que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes!

* * *

La nomination de M^{me} de Bauditz au poste de capitaine d'un transatlantique danois, a amené un journal français à poser à ses lecteurs la question suivante:

« Voyageriez-vous volontiers sur un navire, dont une femme serait capitaine? »

— Aussi tranquillement, répond Marcel Prévost, que dans une auto dont une femme tiendrait le volant. »

Cet avis semble généralement partagé. Seul, l'amiral Touchard s'écrie: « Brr... j'espère alors que le premier matelot serait là pour l'aider! »

« Après tout, conclut le *Daily Express*, en rapportant cette réponse, l'amiral Touchard est seulement amiral. »

* * *

Le sort des femmes en Russie, raconte *The Vote*, est à la fois meilleur et pire que celui de leurs sœurs dans les pays civilisés de l'Europe occidentale. Il est pire, parce qu'en Russie, ce sont les femmes des classes travailleuses qui ressentent le plus vivement les effets du développement retardé de leur pays, au point de vue économique et social. C'est ainsi qu'elles ne reçoivent que des miettes d'éducation: dans les écoles primaires, on compte à peine 30 filles sur 100 enfants. Chez les paysans, les femmes font tout le travail agricole des hommes, labourent, bêchent, sèment pour eux, mais remplissent aussi à leur place leurs devoirs publics, discutent et votent dans les assemblées communales. Quelquefois, elles exercent une grande autorité sur leurs concitoyens. C'est ainsi qu'à Gostinopol, un grand village de pêcheurs au nord de la Russie, les habitants ont élu à l'unanimité, et pendant plusieurs années de suite, une femme au poste d'ancien de village, et cela malgré la défense du gouverneur de confier aux femmes des fonctions administratives! Les femmes occupent aussi quelques places dans la police locale.

Le Féminisme d'Alexandre Dumas fils¹

(Suite et fin).

Ce sont donc les idées de Dumas sur l'amour qui ont fait de lui, antiféministe, un féministe convaincu. Persuadé de la supériorité morale de la femme sur l'homme, il arrivera bientôt à réclamer pour la femme la liberté d'action, le rôle social et politique que la constitution lui refuse. Si l'amour est le grand mal pour les hommes et les femmes, et l'oisiveté la cause principale de ce mal, il est évident que les femmes y sont plus exposées que les hommes. Nous avons vu que Dumas déclarait que la femme ne devenait un être logique complet, responsable, ayant une valeur propre que par la maternité. Mais il avait oublié la masse des jeunes filles qui ne pouvaient se marier, et pour lesquelles ses beaux conseils contenaient avant tout une cruelle ironie. Il s'en aperçut. Il savait, quoi qu'il en ait dit, que le célibat n'est pour la plupart des femmes qu'un pis-aller, et non une vocation. Il approuvait celles qui, n'ayant pu trouver un mari qu'elles puissent aimer, préfèrent la solitude à une vie conjugale détestable. Il comprenait les hésitations de celles qui voyaient leurs sœurs malheureuses se débattre en vain pour rompre les liens d'un mariage indissoluble, et se résigner ensuite à laisser entre les mains d'un mari sans scrupule ou brutal,

leur fortune et leur destinée. Que faire de toutes ces jeunes filles, pleines de bonne volonté, mais faibles, inexpérimentées et souvent romanesques? Les laisser dans l'inaction, dans les futilités que certains hommes qualifient de charmes féminins? Dumas ne saurait y consentir. L'amour guette toutes les innocentes, et réussit le plus souvent à en faire sa proie. Que faire des épouses sans enfants? Que faire pour les célibataires volontaires, que Dumas appelle « les vestales », « les mères en réserve de tous les orphelins ». Ont-elles vraiment toutes les moyens nécessaires pour devenir des êtres utiles à l'humanité? Dumas s'aperçut qu'il leur manquait le bulletin de vote, c'est-à-dire l'influence sociale hors de la famille. Il s'aperçut qu'il leur manquait le droit au travail, qu'il avait considéré jusqu'alors comme le monopole de l'homme. Les succès des femmes dans les sciences et les arts le frappèrent tout d'un coup. Il en parle avec l'étonnement et l'admiration d'un homme qui vient de faire une découverte. Les femmes sont capables de dévouement, d'héroïsme, de désintéressement. Il le reconnaissait, et le proclamait hautement. Mais les femmes savaient aussi travailler! Là était le miracle. Ces êtres illogiques, dépendants, instinctifs, inachevés, pouvaient faire œuvre sensée et intelligente. Il fallait donc « utiliser » (suivant le terme cher à Dumas) cette puissance féminine qui n'était pas l'amour. Le désœuvrement, une des principales causes de l'adultère, disparaîtra. Si le travail est l'ennemi de l'amour, la sauvegarde de l'âme et de l'intelligence masculines, il doit être aussi pour les femmes le plus grand dérivatif de l'amour, après la maternité. Après la maternité, car Dumas ne perd jamais de vue la famille, à laquelle il subordonne les intérêts individuels. Le travail de l'homme, la maternité de la femme sont les bases normales de la famille et de la société. Tous ceux qui préfèrent la passion, la liberté dans la solitude, font un mauvais calcul: ils vont au devant d'une tristesse incurable. Le travail est non seulement un devoir, une sauvegarde, une rédemption, c'est encore le seul bonheur accessible à l'humanité. « Il élève l'homme, dit Dumas, il le console, et peu importe la nature du travail, pourvu qu'il profite à quelqu'un; faire ce qu'on peut, c'est faire ce qu'on doit. » Le féminisme d'Alexandre Dumas fils consiste à dire à la femme: « Si tu ne peux ou ne veux te marier, ou si, mariée tu ne peux être mère, oublie ton sexe, fais comme l'homme, travaille. »

Le résultat de toutes ces réflexions est consigné dans deux ouvrages: La préface de *Monsieur Alphonse* et *Les Femmes qui tuent et les femmes qui votent*, paru en 1880. Dans le premier, Dumas traite un grand nombre de questions sociales. Il considère le féminisme comme un mouvement irrésistible et légitime. Le mariage, tel que le Code Napoléon le régleme, est injuste pour la femme. « Vous figurez-vous que le mariage, tout d'asservissement et d'humiliation pour elle, où sa faute peut être punie du déshonneur, et même de la mort, elle va l'accepter jusqu'au jugement dernier? » L'égalité civile des deux sexes est une conséquence des principes de 89, de la déclaration des Droits de l'Homme. Le sexe féminin n'est pas faible; et Dumas, oubliant que quelques années auparavant il avait affirmé le contraire, s'écrie: « Un sexe dont nos législateurs redoutent tellement le pouvoir sur les hommes qu'il en est résulté les lois qui l'enchaînent dans le monde entier, pour le rendre aussi inoffensif que possible; un pareil sexe n'est pas un sexe faible, il n'a pas si grand besoin qu'on le protège; il peut se conduire, se surveiller, se protéger lui-même; il n'a besoin pour cela que de l'éducation qui lui convient, qu'il est digne de recevoir, qu'il est capable de

¹ Voir le *Mouvement Féministe* du 10 mai 1914.